



NOTIFICATION AUX PARTIES

No. 2024/038

Genève, le 26 février 2024

CONCERNE :

Report de l'Atelier de formation CITES pour l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et les Caraïbes sur les stratégies de réduction de la demande pour lutter contre le commerce illégal d'espèces inscrites aux Annexes CITES

1. Le Secrétariat informe les Parties que l'*Atelier de formation CITES pour l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et les Caraïbes sur les stratégies de réduction de la demande pour lutter contre le commerce illégal d'espèces inscrites aux Annexes CITES* est reporté à une date ultérieure en 2024.
2. Le Secrétariat communiquera en temps utile aux Parties, dans une notification ultérieure, le nouveau lieu et les nouvelles dates de l'atelier, ainsi que les modalités d'inscription et autres informations pratiques.
3. Cette notification remplace la notification aux Parties n° 2023/140 du 12 décembre 2023.